



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale et interdépartementale
de l'environnement, de l'aménagement
et des transports**



Direction des routes d'Île-de-France (DiRIF)

24/07/2023

INFO ROUTES

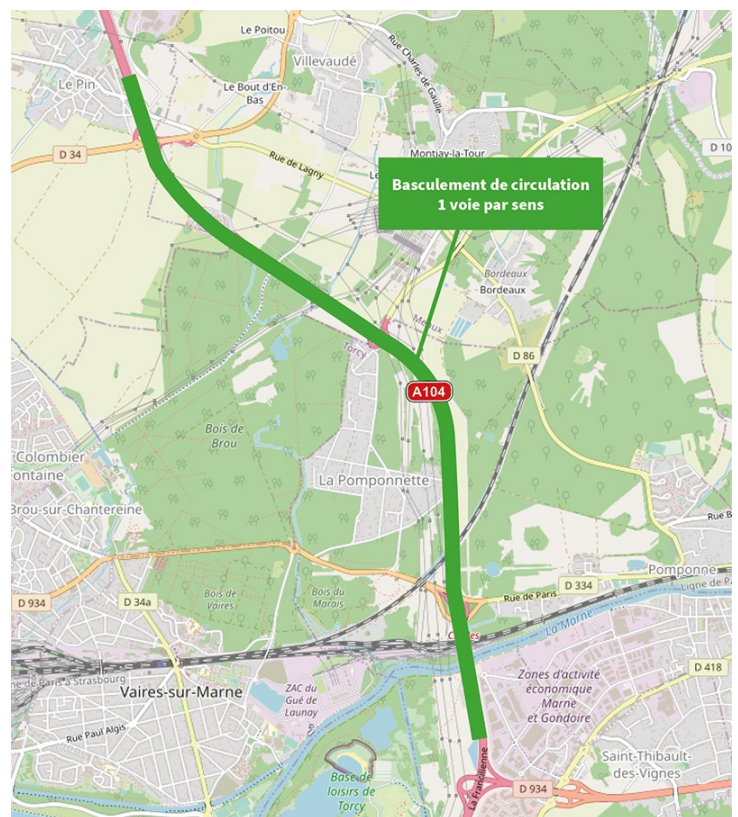
Rénovation des chaussées de l'A104 intérieure en 2 phases Fermeture et basculement de voie de circulation du lundi 31 juillet au vendredi 11 août 2023

La direction des routes d'Île-de-France (DiRIF), gestionnaire des autoroutes et routes nationales franciliennes, rénove les chaussées de l'A104 intérieure.

Ces travaux se feront en 2 phases consécutives, du 31 juillet au 11 août 2023, de jour comme de nuit.

Phase 1 : fermeture de l'A104 intérieure entre la N2 et la D34, du lundi 31 juillet au lundi 7 août 2023.

Phase 2 : Basculement de voie de circulation de l'A104 intérieure vers l'A104 extérieure entre le diffuseur A104/D34 et le diffuseur A104/D934. Passage à une voie de circulation dans chaque sens, du lundi 7 août 2023 au vendredi 11 août 2023.



Pour garantir les conditions de circulation des usagers, la déviation suivante est mise en place (voir carte) :

- **Phase 1** : La déviation principale se fera via la N2 jusqu'à l'échangeur avec la D212, puis par la D212 en direction de Claye-Souilly en poursuivant par les D34E/D34 jusqu'à l'A104.

Ces travaux représentent **un investissement de 4 millions d'euros**, financé par l'État et la Région. Les chaussées rénovées s'étendent sur 20 km et nécessitent 35 000 tonnes d'enrobés.

Consciente des désagréments que peuvent occasionner ces travaux, la DiRIF met tout en œuvre pour les minimiser et vous remercie de votre compréhension.

Les usagers peuvent consulter www.Sytadin.fr pour préparer leur déplacement. Les alertes sont relayées sur Twitter (@syttadin).

Sur l'ensemble de l'opération

20 km

de chaussées
rénovées

35 000 T

d'enrobés

32 jours continus

de travaux

4 000 000€

financés par l'État et la
Région

Placée sous l'autorité du **préfet d'Île-de-France, préfet de Paris**, la direction des routes (**DiRIF**) de la direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports (**DRIEAT**), service déconcentré du Ministère de la Transition écologique, assure l'entretien, l'exploitation, la gestion et la modernisation des autoroutes non concédées et des routes nationales d'Île-de-France.

Site internet de la DiRIF : www.dir.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr